



Numéro de l'acte	2023-130-STLT
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	1.1.1.1

CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2023

QUESTION N°2023-130

**MARCHE PUBLIC : RESTAURATION DE L'ASCENSEUR A BATEAUX DES FONTINETTES
AVENANT N°2 AU LOT 09 AMENAGEMENT SCENOGRAPHIQUE**

RAPPORTEUR :

Monsieur Sébastien BERNARD
Conseiller Délégué, Tourisme – Transition alimentaire

Le conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 1414-2

Vu le Code de la Commande Publique en vigueur au 1^{er} avril 2019

Vu la notification du marché du Lot 09 Aménagement scénographique en date du 14/12/2018, attribué à l'entreprise ATELIERS ST ROCH

Vu la présentation d'un avenant N°1 au Lot 09- Aménagement scénographique complétant l'article 3 du CCAP, notamment le § 3.2.1. et précisant la formule et les modalités à appliquer pour calculer les révisions de prix.

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres en date du 12 juillet 2023

La présente délibération a pour objet d'autoriser la signature d'un avenant N°2 aux travaux pour le lot 09 – Aménagement Scénographique afin d'intégrer des modifications de prestations de scénographie relatives au développement touristique du site et en vue de son exploitation, selon l'EXE 10 annexé.

Considérant que cet avenant n°2 représente une moins-value de 11 620.50 € HT, portant le montant des travaux du Lot 09 de 181 318.00 € HT à 169 697.50 € HT soit une diminution de 6.41 % du marché initial.

Après avoir entendu son rapporteur,

ARTICLE 1 : APPROUVE les termes de l'avenant n°2 pour le lot 09 – Aménagement Scénographique

ARTICLE 2 : AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'avenant n°2 au lot 09 – Aménagement Scénographique portant le montant du marché de l'entreprise ATELIERS ST ROCH à **169 697.50 € HT.**

ARTICLE 3 : RAPPELLE que la présente délibération peut faire objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lille dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'Etat dans le département, et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables	21
- Votes défavorables	0
- Abstentions	0

Fait à ARQUES
Le 12 juillet 2023

La secrétaire de séance,
Corinne REANT

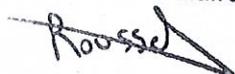


Le Maire,
Benoît ROUSSEL



Acte administratif certifié exécutoire
après réception en Sous-Préfecture
le **20 JUIL 2023** et publication ou
notification le **20 JUIL 2023**

Monsieur le Maire



Benoît ROUSSEL



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU PAS.DE.CALAIS
ARRONDISSEMENT DE SAINT.OMER
CANTON D'ARQUES

VILLE D'ARQUES
.....

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2023**

Affiché le 18 juillet 2023

L'An Deux Mille Vingt Trois le Douze Juillet à 16h00, le Conseil Municipal de la Ville d'Arques, régulièrement convoqué, s'est réuni, en séance ordinaire, à l'Hôtel-de-Ville, Salle du Poilu, sous la présidence de Monsieur Benoît ROUSSEL, Maire, en suite de la convocation adressée à domicile le six juillet 2023 accompagnée de l'ordre du jour. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'un affichage à l'attention du public, au tableau d'affichage de la Mairie à la même date.

Effectif du Conseil Municipal : Mesdames et Messieurs : – Benoît ROUSSEL – Thierry MERCIER – Corinne REANT - Jean-Pierre LAMIRAND - Christine COURBOT - Stéphane FINARD - Cécile CARON - Mickaël CANLER – Stéphanie BODDAERT - Joël DUQUENOY - Bernadette BAROUX – Dominique LARDEUR - Olivier JUSTIN - Isabelle CLABAUX - Johnny WALLART – Sébastien BERNARD - Sébastien DUCHATEAU - Hélène FAYEUILLE - Chloé KOCLEGA – Caroline SAUDEMONT - Dominique GODART - Laurence DELAVAL - Jean-Marc BOURGEOIS – Corinne BOCQUILLON – Frédéric VANRECHEM - Alexandrina DA SILVA - Arnaud WILQUIN - Francis PRED'HOMME - Peggy VAN GOETHEM-MARECAU

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 29

Nombre de présents ou représentés :

- 16 présents
- 5 absents non excusés
- 3 absents excusés sans pouvoir
- 5 absents excusés avec pouvoir

Jean-Pierre LAMIRAND ayant donné pouvoir à Benoît ROUSSEL

Dominique LARDEUR ayant donné pouvoir à Francis PRED'HOMME

Olivier JUSTIN ayant donné pouvoir à Sébastien DUCHATEAU

Isabelle CLABAUX ayant donné pouvoir à Thierry MERCIER

Peggy VAN GOETHEM – MARECAU ayant donné pouvoir à Stéphane FINARD

Madame Corinne REANT est nommée secrétaire de séance.